

AVIS DE TEMPÊTE CÉVENOLE

ENVIRONNEMENT, SANTÉ, PAYSAGES, PATRIMOINE

21 Juin 2025: «Le mensonge, ça commence à bien faire!»

Petite chronique du moratoire sur les EnRi (J+2)

On a fait hier une revue rapide des premières réactions médiatiques à l'adoption par l'Assemblée Nationale d'un amendement prévoyant un moratoire sur les EnRi - énergies renouvelables intermittentes, éolien et solaire.

Entre temps, France Info s'est emparée du sujet, dans son émission culte « Les Informés » de ce vendredi soir 20 juin¹. On pouvait se demander comment une émission de "prime time" et de grande écoute allait pouvoir annoncer à la population générale qu'une majorité de députés s'accordait à mettre sur pause la prolifération d'éoliennes et de centrales photovoltaïques dans nos campagnes. En la circonstance, on n'a pas été déçus: un véritable cas d'école de "gestion de l'opinion".

La discussion s'enclenche immédiatement sur la canicule - rien que de très normal pour une émission qui traite de l'actualité. De la canicule on passe évidemment tout de suite à la question du changement climatique. Tout cela commence benoîtement avec, dans l'immédiat, la difficile mais nécessaire adaptation – bien s'hydrater, fermer les volets etc, puis on entre dans le vif du sujet, pour évoquer toutes ces solutions au réchauffement qui déjà existent, mais qui pour l'heure rencontrent des résistances.

Il faut ici citer verbatim² la journaliste de l'hebdomadaire Marianne, qui participe au plateau. On comprend, à la voir scruter fébrilement ses notes, que son propos a été scripté, et on entend sa voix, initialement très hésitante, s'enhardir progressivement pour déplorer les dites résistances en évoquant par exemple « *ce plan de programmation de l'énergie 2025-2035 dont le but est de réduire la part fossile de notre consommation de 60% à 42% en 2035 en développant les énergies renouvelables, l'électricité, l'éolien, le solaire etc... et à l'Assemblée Nationale ça bloque!* ».

L'animateur Jean-Rémi Baudot vient alors à sa rescousse pour préciser que le blocage en question est ce fameux amendement pour un moratoire qui vient d'être voté la veille. La journaliste de Marianne opine et se relance, mentionnant Alexandre Jardin, rallié au mouvement

¹ https://www.franceinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/les-autorites-face-au-rechauffement-climatique-la-convention-citoyenne-temps-de-l-enfant-la-diplomatie-et-la-guerre-entre-iran-israel-les-informes-de-franceinfo-du-vendredi-20-juin-2025_7295172.html

² Aux chronos 7:30 à 8:25

de contestation de la PPE, et porte-drapeau de « *tous ces gens qui sont très critiques de l'écologie* ».

Pour parfaire la mise en scène, un fondu-enchaîné de photos d'éoliennes sert de toile de fond à l'échange. CQFD. En moins d'une minute chrono, on est passé du problème: la canicule, à la solution: les éoliennes, et on a gentiment clivé le bon peuple en pointant du doigt les empêcheurs de tourner en rond qui, effectivement, empêchent la solution de résoudre le problème: les "Gueux" d'Alexandre Jardin et leurs suppôts au Parlement!



Tout ceci évoque immédiatement la commission d'enquête parlementaire sur les énergies renouvelables présidée par le député Julien Aubert en 2019. Le rapport de la commission³ cite Jean-François Carencio, qui, selon le rapport de ladite commission, "*a expressément convenu du fait que la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables électriques ne sont pas réalisés dans le but de diminuer les émissions de gaz à effet de serre*".

On parle ici, en la personne de Mr Carencio, d'un haut fonctionnaire de l'Etat, ancien préfet de région, président de la CRE – Commission de Régulation de l'Energie, auditionné par une commission d'enquête parlementaire, et qui donc s'exprime ici sous serment.

Mr Carencio poursuit (toujours cité par le rapport): « *Le développement des énergies renouvelables électriques ne sert donc pas à réduire les émissions de CO2. Il faut le rappeler, car on dit beaucoup de mensonges à ce sujet. Cela n'a aucun sens et procède d'une forme de populisme idéologique* ».

³ Rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les énergies renouvelables, 25/07/2019, tome 1 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cetransene/l15b2195-t1_rapport-enquete.pdf

Comment un citoyen normalement constitué est-il censé tolérer la dissonance, au sein du fonctionnement des institutions de son pays, entre l'affirmation catégorique, de la part d'un haut responsable du secteur de l'énergie, qu'établir un lien entre le développement des énergies renouvelables électriques et la réduction des émissions de CO2 relève du mensonge, et le message à peine subliminal concocté par une émission de service public intitulée «*Les Informés*», donc a priori censée éclairer la population qui par ses impôts la finance, et qui met en scène exactement un tel lien?

Notre association, ADTC-Avis De Tempête Cévenole, a décidé hier de soutenir pleinement le mouvement d'Alexandre Jardin. Nous voici donc placés, si l'on en croit les Informés de France Info, dans la catégorie de «*tous ces gens qui sont très critiques de l'écologie*».

Notre objectif, dans la période qui vient de s'ouvrir avec le vote du moratoire à l'Assemblée il y a deux jours, va être de montrer qu'à défaut d'être «*très critiques de l'écologie*», nous pouvons être très critiques des gens qui mentent. Car en matière de transition énergétique en général, et d'EnRi en particulier, «le mensonge, ça commence à bien faire!».

Association ADTC - Avis De Tempête Cévenole
16-18 Le Saboul, 07200 Lentillères
contact@adtc07.org

Nos publications téléchargeables sur le site: www.perspectivesecologiques.com (mot-clé ADTC)

contact@adtc07.org